

Les subventions et les bons d'études du gouvernement provincial

En plus des subventions et des bons d'études du gouvernement fédéral, certaines provinces proposent à leurs résidents leurs propres incitatifs à l'épargne-études. Assurez-vous que vos déclarations de revenus sont à jour et que vous ouvrez un compte de REEE pour recevoir les subventions et les incitatifs gouvernementaux en matière d'études ci-dessous.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)

L'Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) est un incitatif du gouvernement québécois visant à encourager les familles à épargner en vue des études postsecondaires de leurs enfants. Le paiement prend la forme d'un crédit d'impôt remboursable qui est versé dans le REEE de l'enfant. Le montant de base de l'IQEE est offert aux enfants du Québec, tous les revenus familiaux confondus. Par ailleurs, le montant supplémentaire de l'IQEE est offert aux enfants issus de familles ayant des revenus de faibles à modérés.

Pour être admissible

L'enfant a 17 ans ou moins, réside au Québec le 31 décembre de l'année d'imposition, détient un NAS valide et est désigné comme bénéficiaire d'un REEE.

Pour déposer une demande

Ayez en main votre numéro d'assurance sociale (NAS) et celui de votre enfant.

- Si une autre personne que vous ouvre le REEE, son NAS est également requis.

Ouvrez un REEE auprès d'un promoteur (par exemple, une banque) qui offre l'IQEE.

Le promoteur fera une demande d'IQEE pour vous.

- Il doit présenter la demande dans les trois mois suivant l'année où vous avez cotisé au REEE.

Ce que vous pouvez recevoir

Montant de base de l'IQEE

Le crédit d'impôt remboursable équivaut à 10 % des cotisations annuelles au REEE, jusqu'à concurrence de 250 \$ par année.

- Par exemple, si votre cotisation est de 100 \$, un crédit de 10 \$ sera déposé dans le REEE.

La limite cumulative maximale en IQEE est de 3 600 \$ pour chaque bénéficiaire au cours de sa vie.

Montant supplémentaire de l'IQEE

Le crédit d'impôt remboursable équivaut à 5 % ou à 10 % (selon le revenu de votre ménage), jusqu'à concurrence de 50 \$ par année.

- Par exemple, si vous déposez 100 \$ et êtes admissible à un montant supplémentaire de l'IQEE équivalant à 10 %, vous obtiendrez un crédit de 10 \$ en raison du montant de base de l'IQEE et un autre 10 \$ grâce au montant supplémentaire de l'IQEE.

Les subventions et les bons d'études du gouvernement provincial

Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (SEEEFCB)

La Subvention pour l'épargne-études et l'épargne-formation de la Colombie-Britannique (SEEEFCB) est un versement unique destiné aux résidents de la Colombie-Britannique.

Aucune cotisation n'est nécessaire pour recevoir la SEEEFCB.

Pour être admissible

L'enfant doit être né en 2006 ou après, détenir un NAS valide et est désigné comme bénéficiaire d'un REEE.

Vous et votre enfant devez résider en Colombie-Britannique au moment où vous présentez votre demande.

Pour déposer une demande

Ayez en main votre numéro d'assurance sociale (NAS) et celui de votre enfant.

- Si une autre personne que vous ouvre le REEE, son NAS est également requis.

Ouvrez un REEE auprès d'un promoteur (par exemple, une banque) qui offre la SEEEFCB.

Remplissez le formulaire de demande fourni par le promoteur.

Déposez votre demande entre le jour du 6e anniversaire de votre enfant et le jour avant son 9e anniversaire.

Ce que vous pouvez recevoir

Un versement unique de 1 200 \$.

Subvention pour l'épargne-études Avantage Saskatchewan (SEEAS) – suspension temporaire

La Subvention pour l'épargne-études Avantage Saskatchewan (SEEAS) est une subvention à l'Éducation qui équivaut à 10 % des cotisations au REEE d'un bénéficiaire admissible.

Le gouvernement de la Saskatchewan a annoncé en mars 2017 la suspension temporaire de la SEEAS, commençant avec les cotisations de 2018 et jusqu'à avis contraire.

Pour en savoir plus au sujet de la suspension, veuillez consulter votre promoteur de REEE, la page [Web du gouvernement de la Saskatchewan sur la SEEAS](#) ou composer le 1-866-515-2237.